

## Communiqué de presse

Cergy, le 6 décembre 2021

### SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 6 DECEMBRE 2021

Les élus du Conseil départemental du Val d'Oise se sont réunis en commission permanente lundi 6 décembre 2021 et ont délibéré sur 25 rapports à l'ordre du jour.

Les élus ont voté notamment :

- **220 000 euros** à la commune de Magny-en-Vexin pour le financement de la première tranche des travaux de restauration de l'Eglise Notre-Dame-de-la-Nativité.
- **150 000 euros** à l'association « Agir pour la Réinsertion Sociale (ARS95) », à la « Mission locale Vallée de Montmorency », et à l'association « Sauvegarde 95 », pour leurs projets ayant pour but l'insertion professionnelle de jeunes et de bénéficiaires du RSA du Département.
- **311 000 euros** au Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers en Ile-de-France, pour le remboursement de tests et de mammographies, ainsi que le financement des postes de quatre agents.
- **185 715 euros** aux communes de Beaumont-sur-Oise, Ecoen, Sarcelles, Auvers-sur-Oise, Enghien-les-Bains, Franconville, Parmain et à la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée pour le financement d'équipements dans le domaine de la prévention et de la sécurité.

Le chiffre du jour : **1 370 511 euros**, le montant alloué aux communes de Bessancourt, Goussainville, Saint-Martin-du-Tertre, Gonesse, et au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Viarmes/Asnières-sur-Oise, pour le développement d'équipements sportifs et de loisirs.

[Synthèse complète en pj](#)

## Synthèse

### **FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – INNOVATION**

**2-07 Subvention d'investissement dans le cadre du guide départemental des aides aux collectivités dans le domaine des sports et de la jeunesse : 1 370 511 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 345 000 euros à la commune de Bessancourt, pour la réalisation d'un espace polyvalent dans le nouvel éco-quartier de la ville.
- 39 594 euros à la commune de Goussainville, pour la réalisation d'un terrain multisports et d'un plateau d'évolution en libre accès, au sein du quartier prioritaire des Grandes Bornes.
- 177 597 euros au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Viarmes/Asnières-sur-Oise, pour l'aménagement d'un court de tennis couvert, d'un local de 115m<sup>2</sup> et la réalisation d'un terrain de padel.
- 108 320 euros à la commune de Saint-Martin-du-Tertre, pour l'extension du centre de loisirs et la réalisation de deux salles d'activités de 40 places supplémentaires, d'un atelier et d'un bureau de direction.
- 700 000 euros à la commune de Gonesse, pour la construction d'un nouveau gymnase au cœur du quartier de la Fauconnière.

**2-08 Subvention d'investissement dans le cadre du guide départemental des aides aux collectivités dans le domaine de la culture : 96 154 euros alloués au total.**

L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 12 672 euros à la commune d'Enghien-les-Bains pour l'acquisition de mobiliers spécialisés et les travaux de rénovation de la médiathèque George Sand.
- 76 425 euros à la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée pour l'acquisition de mobiliers spécialisés et de matériel informatique pour les bibliothèques du réseau intercommunal.
- 7 057 euros à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise destinés à l'acquisition de mobiliers spécialisés pour la Maison des Arts de Cergy.

**2-09 Subvention d'investissement dans le cadre du guide des aides départementales aux collectivités dans le domaine de la culture. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 220 000 euros à la commune de Magny-en-Vexin.**

Cette subvention a pour but de financer la première tranche des travaux de restauration de l'Eglise Notre-Dame-de-la-Nativité, dont les toitures et maçonneries présentent des fissures et des affaissements, en particulier dans les chapelles Nord, le Chœur et les bas-côtés sud et est.

**2-10 Subventions d'investissement dans le cadre du Guide départemental des aides aux collectivités dans le secteur scolaire : 260 730 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 245 000 euros à la commune de Jouy-le-Moutier des travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, d'amélioration de la performance énergétique, de réfection et de restructuration des groupes scolaires de la Côte des Carrières, des Eguerêts, des Jouannes, du Noyer, des Tremblays, des Vaux Labours et du Village.
- 7 876 euros à la commune de Béthemont-la-Forêt, pour travaux de réfection de la structure métallique, et de remplacement de la porte d'entrée de l'école maternelle communale.
- 7 463 euros à la commune de Bernes-sur-Oise, pour des travaux de réfection de l'école maternelle du Bois Pierrot ainsi que pour le remplacement du système d'alerte Plan Particulier de Mise en Sécurité.

**2-11 Subventions d'investissement dans le cadre du guide départemental des aides aux collectivités dans le secteur de la prévention et de la sécurité : 185 715 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 26 756 euros à la commune de Beaumont-sur-Oise, pour l'installation de deux nouvelles caméras et d'une liaison fibre sur son territoire.
- 54 345 euros à la commune d'Ecouen, pour l'installation de dix-sept nouvelles caméras et la rénovation des quinze caméras déjà installées sur son territoire.
- 79 214 euros à la commune de Sarcelles, pour l'installation de neuf caméras et l'installation de la liaison fibre optique entre les caméras et le Centre de Supervision Urbaine Intercommunale mutualisé avec les communes d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, et Villiers-le-Bel, portant ainsi à quatre-vingt-dix leur nombre total.
- 4 600 euros à la commune d'Auvers-sur-Oise, pour l'achat d'un véhicule afin de renforcer sa police municipale.
- 4 000 euros à la commune d'Enghien-les-Bains, pour l'achat d'un véhicule afin de renforcer sa police municipale, en remplacement d'un véhicule en panne.
- 4 200 euros à la commune de Franconville, pour l'achat d'un véhicule afin de renforcer sa police municipale, en remplacement d'un véhicule hors d'usage.
- 4 600 euros à la commune de Parmain pour l'achat d'un véhicule afin de renforcer sa police municipale.
- 8 000 euros à la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, pour l'achat de deux véhicules afin de renforcer sa police municipale.

**2-12 Subventions d'investissement dans le cadre du guide des aides départementales aux collectivités dans le secteur de la voirie : 45 934 alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 3 934 euros à la commune du Bellay-en-Vexin, pour des travaux de voirie, d'aménagement, de sécurité et de signalisation de la Place de l'Eglise, de la Grande Rue et de la Rue des Bons Garçons / route de Nucourt.
- 42 000 euros à la commune de Viarmes, pour des travaux de réaménagement et de réfection de la Rue de la Fontaine d'Amour.

**2-13 Subventions d'investissement dans le cadre du guide des aides départementales aux collectivités pour le développement de l'usage du vélo : 59 552 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 39 754 euros à la commune de Corneilles-en-Parisis, pour la création d'un aménagement cyclable composé d'une piste bidirectionnelle et de deux pistes bilatérales unidirectionnelles, rue de Saint-Germain, qui desserviront le futur lycée d'enseignement général ainsi que le futur complexe sportif qui doivent ouvrir leurs portes en septembre 2022, et les équipements déjà existants.
- 19 798 euros à la commune de Montmagny, pour la création d'une piste bidirectionnelle sur trottoir, permettant de sécuriser la circulation des élèves se rendant à vélo au groupe scolaire des "Frères Lumières".

**2-17 Convention de financement départemental du Contrat d'Aménagement Régional. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 400 000 euros à la commune de Jouy-le-Moutier.** Cette subvention a pour but de permettre à la commune de réaliser deux opérations : la construction d'un bâtiment pour les Archives communales et le réaménagement des espaces publics de la Grande Rue.

**2-18 Soutien aux communes de Boisemont, Condécourt, Grisy-lès-Plâtres, Théméricourt, Vienne-en-Arthies et Villeron dans le cadre des Contrats ruraux : 511 073 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 40 390 euros à la commune de Boisemont, pour procéder à la restructuration et à la réhabilitation de la mairie, mairie installée dans l'ancien presbytère du village, datant du XII<sup>ème</sup> siècle.
- 111 000 euros à la commune de Condécourt, pour l'extension et la réhabilitation de l'école du village.
- 111 000 euros à la commune de Grisy-lès-Plâtres, pour la transformation de l'ancienne mairie en logement locatif ainsi que le réaménagement de la mairie actuelle.
- 74 875 euros à la commune de Théméricourt, pour continuer la réhabilitation de la mairie, par la création d'un second logement locatif et la rénovation du grenier ; mais également pour la création de nouvelles places de stationnement rue Louis Duport.
- 62 807 euros à la commune de Vienne-en-Arthies, pour la création d'une aire de rencontre intergénérationnelle, ainsi que pour des travaux de sécurisation des voies communales.
- 111 000 euros à la commune de Villeron, pour l'extension du centre de loisirs ainsi que la création de trois salles de classes.

## **ÉDUCATION ET COLLÈGES – ACTIONS ÉDUCATIVES – SPORT ET OLYMPISME**

**3-01 Subvention de fonctionnement aux comités sportifs départementaux civils : 2 000 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 1 000 euros au Comité départemental de danse.
- 1 000 euros Comité départemental d'aviron, pour financer le déplacement et l'acquisition des tenues aux couleurs du Département dans le cadre du "Défi Seine", une manifestation interdépartementale organisée sur la Seine lors de laquelle des équipes s'affrontent au travers d'une course d'aviron.

## **SOLIDARITÉ – ACCOMPAGNEMENT ET LIEN SOCIAL – ACTIONS DE SANTÉ**

**4-02 Subvention 2021 et signature d'une convention avec le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers en Ile-de-France.** L'Assemblée départementale a décidé d'allouer 311 000 euros au Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers en Ile-de-France.

**4-03 Soutien à trois Ateliers Chantiers d'Insertion créés dans le cadre du Plan Jeunes : 150 000 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 53 000 euros à l'association « Agir pour la Réinsertion Sociale (ARS95) », dont le projet « Cousu Main » basé à Argenteuil a pour but de permettre l'insertion professionnelle de 8 personnes (7 jeunes de 18 à 25 ans et un bénéficiaire du RSA) dans le domaine du réemploi et de la vente de textiles.
- 47 000 euros à la « Mission locale Vallée de Montmorency », dont le projet « Mission Fashion Locale » basé à Franconville a pour but de permettre l'insertion professionnelle de 8 personnes (7 jeunes de 18 à 25 ans et un bénéficiaire du RSA) dans le domaine du réemploi de textiles.
- 50 000 euros à l'association « Sauvegarde 95 » dont le projet « Véloservices » basé dans l'agglomération de Cergy-Pontoise a pour but de permettre l'insertion professionnelle de 8 jeunes de 18 à 25 ans dans le domaine de la réparation de vélos.

**Contacts presse :**

Guillaume TESSIER

Gilles TREFFORT

[gilles.treffort@valdoise.fr](mailto:gilles.treffort@valdoise.fr)

Tél. 01 34 25 34 14

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur [valdoise.fr](http://valdoise.fr), sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).